



En savoir plus sur le programme Aigrette

Du discours à la méthode

Louis Michel, vice-président de Ouest Provence, délégué à l'urbanisme, a présidé durant trois ans le comité de pilotage de l'étude Aigrette. Interview.

Comment l'étude s'est-elle déroulée ?

« Les techniciens du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont d'abord recensé et analysés l'ensemble des données déjà existantes sur l'état des pollutions sur le territoire. Ce premier travail a guidé la suite. Les experts scientifiques du comité de pilotage de l'étude étaient régulièrement consultés. Certaines données étaient incomplètes, des éléments n'étaient pas mesurés et il y avait des carences, des zones du territoire sur lesquelles nous n'avions rien. Le principe de base était de traiter avec équité toutes les communes de Ouest Provence. Au regard des données déjà existantes ou dans des zones potentiellement exposées et impactées par la pollution, les investigations ont débuté. Des capteurs d'air ont été installés là où ceux du réseau d'Airbobep sont en nombre limité ou absents. L'étude des sols a été la plus longue. Le BRGM a appliqué la méthode du "screening", des milliers de points ont été passés au spectromètre et en fonction des résultats nous avons poussé les recherches, en nous référant toujours aux recommandations et aux avis d'experts. »

Les industriels se sont-ils sentis menacés ?

« Il fallait lever leurs inquiétudes, et dès le début de l'étude nous les avons concertés. Ils ont compris que l'objet d'Aigrette n'était pas de désigner des boucs émissaires. Au sein du comité d'acteurs de l'étude, était également présents les services de l'Etat et les organismes de contrôle. Le but n'était pas de contester leurs mesures, mais de les compléter, notamment en faisant des mesures là où ils n'en font pas ou en mesurant des éléments que la législation en vigueur ne les contraint pas de mesurer. Il nous a fallu également convaincre les associations, que cette étude était rigoureuse et indépendante. Très vite, chacun a admis qu'il y avait de notre part une réelle volonté de faire avancer les choses. »

Quel est l'avenir d'Aigrette ?

« C'est un outil en perpétuelle évolution, qui sera sans cesse enrichi par de nouvelles données. C'est aussi pour Ouest Provence, un outil d'aide à la décision. Chaque projet d'aménagement se fera à la lumière des résultats d'Aigrette, grâce au système d'information géographique (SIG) que nous avons développé. Ce système permet de relier à chaque parcelle de notre territoire les données compilées par Aigrette. »